

Commune de Montrond le Château (Doubs)

**Conseil Municipal
du Lundi 3 juin 2019
Séance ordinaire**

L'an deux mille dix-neuf le trois juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Etaient présents :

Mmes : ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(e)s excusé(e)s : M. GRESSIER Jean-François – M. FOURQUET Luc jusqu'à la question n°6

Délégation de pouvoir : M. GRESSIER Jean-François à EUVRARD Daniel

Un scrutin a eu lieu : M. EUVRARD Daniel ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1- Urbanisme

Droit de préemption urbain :

- a) DPU parcelle cadastrée AB n°49 et 50
- b) DPU parcelles cadastrées AB n°88 et 89
- c) DPU Parcelles cadastrées AB n°286
- d) DPU parcelle cadastrée AB n°346

2 – Recensement de la Population en 2020 : nomination d'un coordonnateur communal

3 – 14 juillet : subvention à l'Association Tennis de table

4 – Esplanade du Château - Rognage des souches : choix entreprises

5 – Carrière d'Epeugney – Alimentation en eau : servitude de passage

6 - Emploi occasionnel : recrutement d'un agent

7 - Questions diverses

8 – Informations diverses

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme le Maire demande l'ajout :

- Déclaration de travaux de M. PASTEUR Bernard pour changement de menuiserie

Demande accordée

1- Urbanisme

Droit de préemption urbain : La commune n'exerce pas son droit de préemption pour les demandes suivantes :

a) DPU parcelle cadastrée AB n°49 et 50

Maitre ROUSSEL Damien, notaire à Saint-Vit, informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur les parcelles cadastrées AB n°49 au lieu-dit « 5 rue de la Fromagerie » et AB n° 50 au lieu-dit « Au Village »

b) DPU parcelles cadastrées AB n°88 et 89

Maître LOCURCIO Claire-Lise Damien, notaire à DOLE, informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur les parcelles cadastrées AB n°88 au lieu-dit « 9 rue de Malbrans » et AB n° 50 au lieu-dit « Au Village »

c) DPU Parcelles cadastrées AB n°286

La SEARL T. LUPIN et D.DUPUIS, notaires associés à DEVECEY, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée AB n°286, lieu-dit « 5134 rue des Ecoles ».

d) DPU parcelle cadastrée AB n°346

La SCP PERROS-CUSENIER-SCHMITT, notaires associés à VESOUL, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée AB n°346 lieu-dit « 5002 rue des Ecoles ».

2 – Recensement de la Population en 2020 : nomination d'un coordonnateur communal

L'INSEE nous informe que le recensement de la population se fera du 16 janvier au 15 février 2020. Un coordonnateur communal doit être nommé. Il sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

M. EUVRARD Daniel est désigné comme coordonnateur communal par 13 voix (M. Daniel EUVRARD postulant en qualité de coordonnateur communal ne prenant pas part au vote). Il sera assisté dans ses fonctions par l'agent municipal suivant : Mme Florence CUNIN en tant que coordonnateur suppléant.

3 – 14 juillet : subvention à l'Association Tennis de table

L'association Tennis de Table prend en charge l'organisation du repas et l'animation musicale des festivités du 14 juillet 2019, qui se dérouleront le vendredi 13 juillet.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € (cinq cent euros) à l'association Tennis de de Table en charge de l'organisation matérielle des festivités.

4 – Esplanade du Château - Rognage des souches : choix entreprises

Mme le Maire expose :

Dans le cadre de la gestion de notre ENS, la commune en concertation avec le Conservatoire d'Espace Naturel Franche Comté et le Lycée François Xavier avait décidé le 07/01/2019 d'entreprendre le rognage mécanique de souches afin de faciliter l'entretien de l'esplanade.

Des devis ont été demandés et 2 entreprises ont répondu à savoir :

- WILLEMIN Jean-Luc à Montrond le Château pour un montant de 4 620. 00 € TTC,
- GAILLARD Alexandre à Montrond le Château pour un montant de 5 280.00 € TTC

Le conseil Municipal choisit, à l'unanimité des membres présents (à l'exception de Mme Blandine GAILLARD ayant un lien de parenté avec l'entreprise GAILLARD Alexandre), l'entreprise WILLEMIN pour un montant de 4 620 €TTC.

5 – Carrière d'Epeugney – Alimentation en eau : servitude de passage

Mme le Maire explique que la Société des Carrières de l'Est, exploitant de la carrière d'Epeugney, se doit de se raccorder au réseau d'eau potable afin de se conformer à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation.

Le raccordement se fera depuis le village de Montrond-le-Château et suivra le « chemin des Bosses » afin d'arriver jusqu'à la carrière.

Afin de mener à bien le projet, un droit de servitude de tréfonds des deux communes concernées (Montrond le Château et Epeugney) pour le passage de la canalisation d'eau doit être acté. Ces documents seront rédigés par Maître Marie OUDOT de l'office notarial VUILLAUME-OUDOT-MOGÉ basé à Pontarlier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne s'oppose pas au droit de servitude et autorise Mme le Maire à signer les documents afférents.

6 - Emploi occasionnel : recrutement d'un agent

Afin de seconder M. Christian WETZEL, employé communal, le Conseil Municipal décide d'embaucher occasionnellement M. VAUTIER Jacques, menuisier retraité. Il sera rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique indice brut 347 en fonction des heures effectuées.

Le Conseil Municipal accepte de créer l'emploi et charge Mme le Maire de signer les documents afférents.

7 - Questions diverses

- ACCA : M. Simon GAILLARD, président, recherche un local. Le grenier de l'école est proposé comme lieu de stockage du matériel à l'exception des graines destinées aux gibiers.

- Chemins ruraux : une consultation sera faite pour les chemins de la porcherie de Cery/Pugey (600 m), des Monts de Maux (300 m) et le chemin du Tacot direction Pugey (400 m).

- Les bus scolaires ne respectent pas les trajets définis. Les itinéraires seront réétudiés à la prochaine rentrée.

8 – Informations diverses

- Création de bordures et de trottoirs route de Malbrans : une subvention DETR de 15 800 € est octroyée.

- Aménagement de sécurité route de Malbrans : Un arrêté sera pris pour déplacer le panneau d'entrée d'agglomération à une distance de 50 m des habitations préconisée par la réglementation

- Occupation de la salle polyvalente : une demande d'utilisation de la salle pour l'exercice de Pilate est formulée pour le lundi soir et le jeudi si besoin. Avis favorable.

- L'association Fruitière Energie propose une intervention au prochain conseil du 1^{er} juillet concernant la pose d'équipement d'une centrale photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment communal. Demande acceptée.

- Skatepark : le conseil municipal étudie une solution afin de remédier aux nuisances occasionnées par l'utilisation de cet équipement. La Commune va procéder à une mesure sonométrique. Une demande de devis est en cours.

- Fête de la Musique le vendredi 21 juin 2019 à partir de 19 h, place de l'Eglise.

- Rallye Voitures anciennes les 22 et 23 juin 2019.

* Prochain conseil le lundi 1^{ER} juillet 2019 à 20 h 30
La séance est levée à 23 h 30

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2019/03-06-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption parcelles cadastrées section AB n°49 et AB n°50.
DCM n° 2019/03-06-02	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption parcelles cadastrées section AB n°88 et AB n°89
DCM n° 2019/03-06-03	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption parcelle cadastrée section AB n°286
DCM n° 2019/03-06-04	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption parcelle cadastrée section AB n°346
DCM n° 2019/03-06-05	: Recensement de la population 2020 - Nomination coordonnateur communal
DCM n° 2019/03-06-06	Subvention exceptionnelle à l'association Tennis de Table pour la préparation matérielle du 14 juillet 2019
DCM n° 2019/03-06-07	Subvention exceptionnelle à l'association Tennis de Table pour la préparation matérielle du 14 juillet 2019
DCM n° 2019/03-06-08	Carrière Epeugney -Alimentation en eau : servitude de passage
DCM n° 2019/03-06-09	Emploi occasionnel – recrutement d'un agent